

Le TAG de Tournefeuille ouvre l'escalade les dimanches à tous les licenciés FFME.
Version du 1er octobre 2023.



Conditions et modalités

des “*séances licenciés*”

A LIRE si vous souhaitez en bénéficier !

Le TAG (Tournefeuille Altitude Grimpe) est un club affilié à la FFME. La ville de Tournefeuille lui confie la gestion de la structure d'escalade des Quéfets, sur des créneaux définis, et majoritairement hors créneaux scolaires.

L'accès à la structure d'escalade est depuis toujours réservé aux adhérents du club possédant une formule escalade, qui sont à jour de leur licence et de leur cotisation club (dénommés ci-après "Adhérents").

Les créneaux libres, aussi appelés "open", sont ouverts selon la disponibilité des bénévoles prêts à ouvrir la salle et gérer la séance.

A partir du 14 mai 2023, le club expérimente un nouveau fonctionnement les dimanches, pour garantir l'ouverture aux adhérents, ainsi qu'aux licenciés FFME (ci-après dénommés "Licenciés") et leurs invités, sur tous les dimanches libres (hors événements). Ce fonctionnement nécessite un emploi rémunéré, dont le financement reposera sur les participations financières demandées aux non adhérents des formules Escalade du club.

Pour quand ?

Du 14 mai 2023 au 18 juin 2023, et à partir du 15 octobre 2023, sans date de fin définie à ce jour.

Tous les dimanches libres, de 14h à 18h dans un premier temps.

Certains dimanches seront fermés pour des raisons internes ou externes au club. Il sera ainsi utile de vérifier les dates concernées sur l'[Agenda des séances du dimanche](#).

Pour qui ?

Tous les **Adhérents du TAG**.

Tous les **Licenciés FFME**, à jour de leur licence (moyennant participation financière), et leurs invités éventuels.

Participation financière ?

Adhérents du TAG inscrits sur une formule escalade (cours encadrés, <i>Open</i> , <i>Enfant famille</i>)	Gratuit
Licenciés FFME ne répondant pas au critère de gratuité ci-dessus	8 €

Non Licenciés invités par un licencié FFME <i>2 invités maximum possibles par licencié.</i>	10 €
---	------

Le paiement pourra se faire en **espèces** (merci de préparer l'appoint) ou en **carte bancaire** (via terminal Sumup ou lien Helloasso).

Les modalités

- Toute personne non adhérente au TAG qui souhaite pratiquer l'escalade sur ces "séances Licenciés" devra s'enregistrer lors de sa première venue en remplissant un [formulaire](#), et attester de son niveau de pratique en escalade lui permettant de pratiquer en autonomie.
- Toute personne venant pratiquer doit se présenter à l'accueil, et y attendre éventuellement la personne responsable.
- Toute personne non adhérente au TAG et licenciée doit présenter sa licence FFME en cours de validité, avec photo. Si celle-ci ne possède pas de photo, une pièce d'identité avec photo reconnaissable sera requise.

Les conditions particulières

Les mineurs

Le responsable légal d'un mineur non adhérent au TAG devra remplir le [formulaire correspondant](#).

Les licenciés mineurs qui n'ont pas 14 ans révolus ne peuvent pas venir pratiquer seuls. Tout mineur de moins de 14 ans, licencié ou non, doit ainsi être accompagné durant toute sa séance par un adulte responsable licencié, s'étant déclaré compétent pour juger des bonnes pratiques de l'enfant.

Les invités non licenciés

Tout licencié majeur ou mineur peut inviter jusqu'à 2 personnes non licenciées au maximum, ceci afin de faciliter notamment les séances en famille ou en binome.

Prêt de matériel

Le TAG de Tournefeuille ouvre l'escalade les dimanches à tous les licenciés FFME.
Version du 1er octobre 2023.

En cas de besoin, le TAG peut prêter du matériel, tels que système d'assurage et baudriers. Tout matériel prêté sera remis moyennant caution ou pièce d'identité qui seront rendues au retour du matériel.

Merci, et bonnes séances à toutes et tous !

